

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL « Au boulot à vélo »

# Après l'effort, le réconfort



Ralph Meyer entouré des lauréats de l'édition 2015. PHOTO DNA

Les participants au défi « Au boulot j'y vais à vélo », qui s'est déroulé du 15 au 28 juin dans toute l'Alsace, ont été conviés jeudi soir à conseil départemental du Haut-Rhin à Colmar à l'occasion de la remise des prix.

Pour la troisième année consécutive, le défi « Au boulot j'y vais à vélo » a mobilisé les salariés de nombreuses entreprises alsaciennes. Le principe est simple : pendant deux semaines, effectuer le plus de kilomètres possible à vélo pour se rendre au travail, mais également sur le long terme, faire découvrir et adopter ce mode de transport économique, écologique et bénéfique pour la santé. Au bout des deux semaines de défi, le nombre de kilomètres parcourus par les salariés de chaque entreprise est comptabilisé. « Pour cette troisième édition, 2015 a été une année exceptionnelle » se réjouit Anne Grossouvre, directrice de l'Association pour le Développement de l'Alsace du Nord. En effet, cette année, 144 entreprises, organismes et collectivités ont participé au mouvement contre seulement 82 en 2014, 1 640 salariés ont joué le jeu soit près de 550 personnes en plus par rapport à l'an dernier. Au final, 124 057 km ont été parcourus en vélo cette année, ce qui a évité l'émission de près de 50 tonnes de CO<sub>2</sub>.

Grande nouveauté pour cette édition 2015 : les kilomètres parcourus à vélo pendant le

challenge ont rapporté une subvention à l'association « Cycle et solidarité ». Créée en 2013, cette association regroupant une vingtaine de personnes a pour mission de collecter et de remettre en état des vélos en Alsace. Ces derniers sont ensuite distribués aux enfants dans des pays d'Asie du Sud, pour leur permettre de se déplacer jusqu'à l'école, parfois très éloignée de leur domicile. Pour 200 vélos, entre 11 000 et 12 000 € sont nécessaires. Pour les aider, 20 km parcourus remportaient 1 € à l'association. Ainsi, 6 203 € ont été récoltés par les participants. Le chèque a été remis au président de l'association Ralph Meyer par les lauréats du défi.

Pour le challenge, les entreprises étaient divisées en 4 catégories définies selon le nombre de salariés. Lauréats de la catégorie 1 (entre 3 et 20 salariés) : 1<sup>er</sup> DNA Altkirch ; 2<sup>ème</sup> Recyclage Matériaux à Berghem ; 3<sup>ème</sup> Office du tourisme de Kaysersberg. Lauréats de la catégorie 2 (entre 21 et 100 salariés) : 1<sup>er</sup> Fives Proabd SA de Mulhouse ; 2<sup>ème</sup> Ritmo Cartpostal de Haguenau ; 3<sup>ème</sup> les usines municipales d'Erstein. Lauréats de la catégorie 3 (entre 101 et 400 salariés) : 1<sup>er</sup> la ville de Bischwiller, 2<sup>ème</sup> Egelhof SA de Seltz, 3<sup>ème</sup> Losberger France SAS de Brumath. Lauréats de la catégorie 4 (plus de 400 salariés) : 1<sup>er</sup> Cryostar SAS à Héisingue, 2<sup>ème</sup> la Communauté des Communes de Haguenau et enfin 3<sup>ème</sup> Messier – Bugatti – Dowly à Molsheim.